

# BULLETIN

DE

## La Caisse Nationale D'ÉCONOMIE

Vol. 7 — No 5

MAI 1910

Abonnement : 25c par année

### ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

OFFICIERS GÉNÉRAUX POUR L'AN-  
NÉE 1910

Président : J. C. Beauchamp.  
Vice-Président : Thomas Gauthier.  
Vice-Président : J. E. Dubé, M. D.  
Secrétaire-Général : G. A. Marsan,  
avocat.  
Secrétaire-Trésorier : Arthur Ga-  
gnon.  
Commandant : P. Paténaude.

#### MEMBRES DU BUREAU

MM. J. G. A. Gendreau, L. C. D.,  
J. C. Lamothe, avocat, L. G. A.  
Cressé, C. R., Alex. Prud'homme,  
H. Godin, O. Asselin.

#### MEMBRES D'HONNEUR

MM. I. Laviolette, M. D., P. Ste-  
Marie, M. D., Eugène Aubuchon,  
Hon. MM. L. O. Loranger, F. L.  
Béique.

#### COMMISSION FINANCIÈRE

MM. L. J. Tarte, L. C. De Ton-  
nancourt.

#### COMITÉ EXÉCUTIF

MM. Thomas Gauthier, prési-  
dent ; L. C. de Tonnancourt, P.  
Paténaude, Arthur Gagnon.

#### COMITÉ DES COURS PUBLICS

MM. L. G. A. Cressé, C. R., pré-  
sident ; J. C. Lamothe, J. G. A.  
Gendreau, L. C. D., J. E. Dubé, M.  
D., H. Godin.

#### COMITÉ DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

MM. Alex. Prud'homme, prési-  
dent ; F. L. Béique, C. R., L. J.  
Tarte, H. Laporte, J. G. A. Gen-  
dreau, L. C. D., Arthur Gagnon.

#### COMITÉ DU BULLETIN

(C. N. d'E.)

MM. J. E. Dubé, M. D., prési-  
dent ; G. A. Marsan, O. Asselin,  
Arthur Gagnon.

#### COMITÉ DE SURVEILLANCE

(C. N. d'E.)

MM. A. J. Laurence, A. P. Fri-  
gon, J. A. Demers, M. D., J. B.  
Desbois, Joseph Hurtubise, Eudore  
Dubeau, L. C. D., J. A. Maucotel,  
J. B. Bousquet, Ludger Gravel,  
Charles Bruchési, Augustin Comte,  
Rév. J. A. Plamondon, East Angus,  
J. E. A. Dubuc, Chicoutimi, Ph.  
Lamontagne, Québec, A. W. Potvin,  
Rivière du Loup.

## A LA MEMOIRE D'EDOUARD VII

### I

“ La nation canadienne tout entière, heureusement soumise au sceptre libéral de l'Angleterre, pleure le Très Haut et magnifique seigneur Edouard VII, Roi et Empereur, qui, dans l'espace si court de neuf années, à la joie universelle arbitre de la paix, régna avec une prudence et un art souverain sur les très vastes possessions britanniques, et, par une mort prématurée, enlevé à l'affection et au respect de ses sujets répandus dans l'univers, quitta cette vie la veille des nones de mai, l'an du Seigneur 1910, pour aller rendre compte de son règne à Dieu par qui règnent les rois ”.

*La Nouvelle France.*

\* \* \*

Bien qu'il soit vrai de dire avec Bossuet “ que les hommes n'ont pas moins soin d'ensevelir les pensées de la mort, que d'enterrer les morts mêmes ”, nous avons tout lieu de croire que le souvenir d'Edouard VII, uni à celui de sa mère, feu la très regrettée reine Victoria, demeurera impérissable; le peuple a bénéficié largement de leur haute conception des devoirs politiques qui incombent à tout souverain constitutionnel et nous aimons à le répéter pour la gloire de ces deux grands disparus.

### II

#### Résolutions de condoléances

Montréal, 6 mai 1910.

Au secrétaire de Son Excellence le Gouverneur Général, Ottawa.

L'association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, se faisant l'interprète du sentiment unanime des Canadiens français, prie Son Excellence le Gouverneur général du Canada d'exprimer à Sa Majesté la Reine et à la famille royale les profonds regrets qui lui cause la mort de Sa Majesté Edouard VII.

JOS. C. BEAUCHAMP,  
*Président-général.*

G. A. MARSAN,  
*Secrétaire-général.*

Ottawa, le 11 mai, 1910.

Monsieur,

Je suis commandé par Son Excellence de vous accuser réception de votre lettre du 7 mai envoyant copie de la résolution adoptée par les membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, priant le Gouverneur Général d'exprimer à Sa Majesté la Reine et à la famille royale les profonds regrets que leur cause la mort du feu Roi Edouard VII.

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence a renvoyé cette résolution au très honorable Secrétaire pour les Colonies qui les soumettra au Roi et à la Reine Alexandra.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération,

JANESBOROUGH, Major.

*Secrétaire du Gouverneur Général.*

Monsieur J. C. Beauchamp,

*Président-général.*

Association Saint-Jean-Baptiste.

### LE SERMENT DU ROI

Depuis au-delà de deux siècles, le souverain anglais, à son avènement au trône, est appelé à signer une déclaration aux termes de laquelle la doctrine de la transsubstantiation, le culte de la Vierge Marie et le saint sacrifice de la messe sont déclarés entachés d'idolâtrie et de superstition. Le premier acte politique de notre souverain, dans une circonstance aussi solennelle, est donc d'insulter à la conscience de douze millions de ses plus dévoués sujets.

En 1901, le Parlement du Canada adoptait un vœu à l'effet de prier instamment le Parlement Impérial d'amender la déclaration du couronnement, en en supprimant les paroles injurieuses à l'adresse des sujets catholiques de l'empire. Rien encore n'a été fait en haut lieu pour l'accomplissement de cet élémentaire acte de justice ; disons cependant à la gloire de Georges V, notre bien aimé souverain, qu'il a manifesté le désir de faire dispa-

raître ce qu'on est en droit d'appeler le dernier vestige des âges de persécution. Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi ?.. N'est-il pas vrai que les prêtres catholiques prononcent chaque jour une oraison pour le chef souverain de l'Etat ? N'est-il pas vrai que la loyauté de nos pères et la conduite que nous tenons de nos jours ne permettent pas de doute sur notre entière et dévouée allégeance au roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande ?

Il faut protester tant qu'il n'aura pas été fait droit à nos légitimes revendications.

### LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

*But de l'Institution.* — Constituer une rente annuelle et viagère, une pension de retraite à tous ceux, hommes, femmes ou enfants, qui, pendant vingt années consécutives, auront effectué un versement mensuel de vingt-cinq centins.

*Taux de la rente.* — La rente annuelle et viagère, la pension de retraite à laquelle aura droit chaque sociétaire, ne sera vraisemblablement jamais inférieure à quarante dollars pour ceux qui auront versé vingt-cinq centins par mois pendant 20 ans.

Elle peut être supérieure ; cela dépend du nombre des rentiers et

de l'importance des capitaux versés.

Cette rente se composera des intérêts annuels du capital inaliénable, dont le partage sera fait entre les sociétaires par part virile.

*Nombre de classes.* — La Caisse est divisée en deux classes : la classe A et la classe B. Chaque livret comporte le paiement de 25 centins par mois dans la classe A et 50 centins dans la classe B.

L'institution s'adresse surtout à la classe populaire et aux petite et moyenne bourgeoisies.

*Paiement de la cotisation.* — La cotisation est viagère.

Elle est mensuelle ou annuelle, au choix : 25 centins par mois, ou trois piastres par année, payables anticipativement, alors qu'il est alloué un escompte.

On peut aussi se libérer immédiatement en une fois, et dans ce cas il est alloué un escompte de trois pour cent.

*Antériorité d'inscription.* — Le sociétaire peut faire remonter sa présence comme membre de la Caisse, au premier janvier de l'année de son inscription, en payant lors de son admission, les contributions déjà échues.

*Double emploi de la cotisation.* — Le paiement de la cotisation an-

nuelle qualifie le membre de la Caisse, qui fait partie de l'Association St Jean-Baptiste de Montréal, comme membre actif.

*Inscription.* — En s'inscrivant, on paie un dollar.

Ces versements servent à couvrir les frais généraux de l'institution.

*Contre-Assurance.* — En payant un supplément de 50 centins par an pour la classe A et de un dollar pour la classe B, on est remboursé de toutes ses cotisations, en cas de prédécès.

Le droit d'inscription à la caisse de contre-assurance est de 25 centins pour le sociétaire de la classe A et de 50 centins pour le sociétaire de la classe B.

*Sécurité.* — Les fonds des cotisations ou recettes de la Caisse sont placés en fonds ou débetures de la Puissance ou de la Province, ou dans les effets publics du Royaume-Uni ou des Etats-Unis d'Amérique, ou dans les fonds ou débetures de municipalités, ou à des commissions scolaires, ou à des fabriques, ou à des communautés religieuses, sur première hypothèque, pour un montant n'excédant pas les trois cinquièmes de l'évaluation municipale des bien-fonds hypothéqués.

Ces fonds sont inaliénables et les intéressés peuvent toujours en constater l'existence.

*Retard de paiement.* — En cas de retard non autorisé, l'affilié est passible d'un intérêt de cinq centins sur chaque cotisation non payée.

En cas de retard de plus d'un an, l'assurance peut être annulée.

Pour les cas d'empêchements, pour causes de maladie ou de chômage, on peut obtenir un délai.

*Paiement de la rente.* — Pour bénéficiaire de la rente, il faut avoir versé ses cotisations pendant 20 années.

La rente est payée en quatre versements : le 1er février, le 1er mai, le 1er août et le 1er novembre.

*Insaisissabilité de la rente.* — L'institution ne reconnaît pas l'aliénation de la pension, celle-ci étant incessible et insaisissable et payée qu'à l'ayant-droit sur quittance.

*Bases théoriques de l'institution.* — Ceux qui auront versé leurs cotisations pendant 20 ans, profitent : 1o des intérêts du capital qu'ils ont versé ; 2o des intérêts des capitaux versés par les autres adhérents non encore arrivés à l'âge de la pension ; 3o des intérêts des capitaux versés par les associés décédés ou déchus de leurs droits pour cessation de versements.

*Preuves pratiques et expérience du système.* — La Caisse Nationale d'E-

conomie est fondée sur les bases de plusieurs associations similaires étrangères qui groupent actuellement deux millions de membres avec un capital de 40 millions de dollars.

Certaine d'entre elle a déjà payé plus de deux millions en pensions à ses membres.

*Administration.* — L'institution est administrée gratuitement par les directeurs de l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal.

*Cautionnement.* — Toute personne qui a la manipulation d'argent appartenant à l'institution, doit fournir un cautionnement garantissant l'exécution fidèle de ses devoirs.

Le montant de ce cautionnement est fixé par le Bureau.

*Siège de la Société :* 296, Boulevard St-Laurent, Monument National, Montréal.

*Contrôle du gouvernement.* — Le trésorier de la province a en tout temps accès aux livres de l'institution.

## PENSEES CHOISIES

La mort a souvent des terreurs et des angoisses ; beaucoup tremblent à son approche, parce que beaucoup, pendant leur vie ne s'exercent pas à mourir.

B. HENRI SUSO.

La taquinerie, c'est la méchanceté des bons.

## SUS AUX ANGLICISMES

### NE DITES PAS :

*Couque* (ang. cook).  
 Il est *couque* dans les chantiers, sur un vaisseau...  
*Couquerie* (ang. cookery).  
 Faire la *couquerie*.  
*Craque* (ang. crack).  
 Le bol a une *craque*.  
 Il y a une *craque* dans la table.  
 Il y a une *craque* dans le mur.  
 Il a une *craque* dans la tête.

*Craquer*.  
*Craquer* une cloche, un verre.  
 La glace du patinoir est toute *craquée*.  
 Il est *craqué*.

La planche de la porte est *craqué*.

Un bonnet *craqué*

### DITES :

Cuisinier.  
 Il est cuisinier dans les chantiers, sur un vaisseau...  
 Cuisine.  
 Faire la cuisine.  
 Fissure, fêlure, fente, crevasse.  
 Le bol a une fêlure.  
 Il y a une fente dans la table.  
 Il y a une crevasse dans le mur.  
 Il a une fêlure au crâne, il a le cerveau dérangé.  
 1o Fendre, fêler, crevasser.  
 Fêler une cloche, un verre.  
 La glace du patinoir est toute crevassée.  
 Il a la tête fêlée, il est fou.  
 2o Se fendre, se crevasser.  
 Le panneau de la porte s'est fendu  
 3o Tuyauter (repasser et plisser en forme de tuyau, Larousse).  
 Un bonnet tuyauté.

*Le Bulletin du Parler Français au Canada.*

## MARIAGE

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de M. J. Ls Baril, marchand de Gentilly et percepteur de la Caisse Nationale d'Économie, section de Gentilly, avec Mlle Yvonne Baril, de Stanfold.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Baril, curé, dans l'église paroissiale de Stanfold, le 17 mai 1910.

Nous offrons aux nouveaux époux nos vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité.

## PROPAGANDE

Extrait de la conférence faite par M.  
Boissarie, président de la 965e  
section des Prévoyants de  
l'Avenir, à Brantôme

L'orateur définit d'abord à larges traits le rôle de la mutualité : " C'est, dit-il, la mise en commun des risques humains, en face desquels l'individu isolé est désarmé. Maladies, chômage, invalidité, vieillesse. Pour soulager ces maux et ces crises, il faut faire appel à l'association, à l'effort collectif, et créer ainsi les caisses de secours ou de prévoyance alimentées par chacun et profitant à tous ". Puis il rappelle le grand mouvement mutualiste qui entraîne maintenant la nation : " Dans cette floraison admirable, il faut distinguer deux branches distinctes : la mutualité officielle, qui a sa charte dans la loi du 1 avril 1898, et qui est constituée par les sociétés de secours mutuels ; la mutualité libre, qui comprend les sociétés indépendantes parmi lesquelles brille la Société des Prévoyants de l'Avenir, qui est régie par la loi du 3 février 1902 ".

M. Boissarie fait un éloge vibrant de ces deux formes de mutualité, dont la première procède du concours de l'Etat qui entraîne certaines conditions, tandis que la seconde estime préférable de ne rien demander que la liberté de faire le bien par le seul effort des travailleurs eux-mêmes.

" ... Ces deux mutualités ne sont pas des rivales ; elles sont filles de la même fée : la Solidarité... Pour les deux, le but est le même : faire du bien sans bruit, soulager réellement, réduire la misère provenant de l'âge ou des infirmités inévitables chez le travailleur de la mine ou de l'usine, de la charrue ou de l'atelier... Dans ces deux manières de procéder, le vrai mutualiste se retrouve tout entier ; il donne à la fois satisfaction aux habitudes régulières et aux longs espoirs qui tantôt le dominent et l'emportent ; et selon le vœu de Maurice Barrès, recevant Richepin à l'Académie française, ne fait qu'une seule âme des deux âmes qui nous sollicitent tour à tour, une seule âme à la fois audacieuse et disciplinée... "

Après cet exorde, M. Boissarie explique les origines et le mécanisme de la Société des Prévoyants de l'Avenir : " ... En décembre 1880, c'est un modeste ouvrier typographe, Chatelus, qui avec quatre camarades imagine pour les retraites un système merveilleux de simplicité. Cette simplicité est sa force. La foi et l'enthousiasme de ses amis le répandent avec une rapidité inouïe. Par un versement mensuel de 1 franc, on constitue un capital collectif, inaliénable, indéfiniment grossissant, dont les revenus sont ensuite partagés entre les adhérents ayant vingt ans de présence et de versements. Association, économie, solidarité, initiative individuelle,

responsabilité, souci des descendants, tels sont les ressorts qui vont soutenir la nouvelle œuvre. " A nos successeurs nous ne léguerons pas des dettes, mais un bloc de millions qui préservera leurs vieux jours de la misère ". Signe distinctif et gage moralisateur : la Société appelle à elle la femme, qui doit entretenir au foyer familial la grande vertu de l'épargne. . . "

L'orateur rappelle ensuite les difficultés de 1900-1901 : " . . . la loi du 3 février 1902 donna à notre Association une existence légale et définitive. Lors du vote de cette loi au Sénat, M. Charles Prévot s'exprimait ainsi : " Nous avons devant nous, Messieurs, un bel exemple de solidarité sociale et d'encouragement à l'épargne qu'au point de vue des ressources dont dispose notre pays il est bon d'encourager ". Et, dans une conférence faite à Bordeaux, le 18 mai 1902, M. Louis Barthou, le ministre actuel, s'écriait : " La crise a été dure pour vous, chers Prévoyants, vous l'avez victorieusement traversée. Ayez confiance dans l'avenir ; par votre attitude noble et désintéressée, vous avez mérité la sympathie et la confiance des Pouvoirs publics. Un ministre, Président du Conseil, n'a pas craint, en effet, de déclarer devant la France entière qu'il avait été trompé sur votre compte ; devant le pays tout entier, il a voulu réparer l'erreur d'un moment, en vous donnant

" cette loi du 3 février 1902, qui est votre charte d'indépendance vaillamment conquise. . . "

Envisageant la question de la rente : " . . . Nous ne pouvons pas dire, s'écrie en terminant l'orateur, ce que sera la rente de demain. Nous pouvons dire seulement que les résultats dépendent de la prudence et de la sagacité des Prévoyants. Jusqu'à ce jour, ils ont, par leur seule initiative, par leur effort, par leur bonne administration, sans l'appui du gouvernement, sans appel aux finances publiques, constitué un capital solide et groupé des légions d'adhérents. Ils sont venus co-proprétaires d'un bloc considérable de titres et de valeurs : que le même souci, que le même sentiment mutualiste, que les mêmes qualités les animent pour approprier et ajuster cet outil si bien forgé aux obligations que leur crée leur grandeur. Nécessairement s'ils continuent à bien gérer, ils récolteront les fruits mérités ; nécessairement ils trouveront pour leur peine une récompense justifiée, et, en améliorant leur sort, contribueront à la paix sociale. . . "

" Le scepticisme est un si pauvre état de l'esprit que l'apparence même en est déplaisante. L'affecter est au moins ridicule. De toutes les attitudes que la jeunesse peut être tentée de prendre, pour anticiper sur les années et simuler certaines maladies de l'âge mûr, c'est assurément la plus sotte et la plus triste "

H. MARION.

## DAULAC

---

Et les guerriers chantaient : " La vengeance est ourdie.  
La danse et le festin sont déjà terminés.  
Les étrangers pervers seront exterminés ;  
Ils ont peur des tourments ; leur âme est engourdie. "

Longtemps l'onde se plaint, sous la flotte alourdie.  
Maintenant sur des bords que la vague a minés  
Les cruels Iroquois se sont acheminés,  
Et par le bruit des flots leur marche est assourdie.

Mais, dans un fort de pieux qui domine le lac,  
Quelques preux de la France, à l'appel de Daulac,  
Accourent déjouer la noire félonie.

Ils meurent tous. Alors, étrange dénoûment,  
Le vainqueur, effrayé d'un pareil dévouement,  
S'arrête là... Nos morts sauvaient la colonie.

PAMPHILE LEMAY.

## L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

---

L'enseignement religieux, selon moi, est plus nécessaire que jamais. Plus l'homme grandit, plus il doit croire. Puis il approche de Dieu, mieux il doit voir Dieu.

Il y a un malheur dans notre temps, je dirais presque il n'y a qu'un malheur, c'est une certaine tendance à tout mettre dans cette vie. En donnant à l'homme pour fin et pour but la vie terrestre et matérielle, on aggrave toutes les misères

par la négation qui est au bout, on ajoute à l'accablement des malheureux le poids insupportable du néant, et de ce qui n'était pas la souffrance, c'est-à-dire la loi de Dieu, on fait le désespoir, c'est-à-dire la loi de l'enfer.

Je veux donc ardemment l'enseignement religieux de l'Eglise. Je le veux sincère et non hypocrite. Je le veux ayant pour but le ciel et non la terre.

VICTOR HUGO.

---

## LA CAMPAGNE ANTI-ALCOOLIQUE

### AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS

Les populations comprennent et redoutent plus que jamais les résultats désastreux des boissons alcooliques ; et partout, dans les provinces de la Confédération, particulièrement dans Ontario et dans plusieurs Etats de la République américaine, on s'applique à régler le plus sévèrement possible le commerce des liqueurs alcooliques, à le restreindre et même, en certains endroits, à le faire disparaître complètement.

La prohibition existe dans un grand nombre de localités de notre pays et des Etats-Unis.

Des 1,008 municipalités de la province de Québec, il y en a plus de la moitié qui n'accordent pas de licences de débits de boisson.

Il y a 806 municipalités dans la province d'Ontario. Sur ce nombre, 334 sont prohibitionnistes. L'an dernier, 57 buvettes ont été fermées dans 21 municipalités.

A Toronto, le nombre des licences d'auberges a été diminué de 150 à 110. L'opinion publique s'affirme plus que jamais contre les débits de boissons. En 1875, il y avait 4,793 buvettes dans Ontario. En 1908 il n'y en avait plus que 2,110 et on estime que c'est encore beaucoup trop.

Aux Etats-Unis, des lois prohibitives existent dans plus de la moitié du pays. Pendant les derniers douze mois, plus de 12,000 buvettes ont été fermées en ce pays, et les capitales des Etats suivants sont devenues prohibitionnistes :

Atlanta, Georgie ; Lincoln, Nebraska ; Concord, New-Hampshire ; Montpelier, Vermont ; Charleston, Virgine-Ouest ; Raleigh, Caroline-Nord ; Nashville, Tennessee ; Augusta, Maine ; Jackson, Mississipi ; Montgomery, Alabama ; Topeka, Kansas ; Guthrie, Oklahoma ; Bismarck, Dakota-Nord.

La campagne anti-alcoolique est donc générale. Elle s'étend presque d'un bout à l'autre du continent, et gagne tous les ans beaucoup de terrain.

La ville de Québec est entrée dans cette voie il y a une couple d'années. La réduction du nombre des buvettes et la fermeture à 7 heures, le samedi soir, ont déjà produit un bien immense.

La question de la tempérance promet de rester à l'ordre du jour, et elle sera appuyée non seulement par la Ligue anti-alcoolique, mais aussi par tous les citoyens soucieux du maintien de l'ordre et de la morale.

*L'Evènement.*

Dieu compte les larmes et les gouttes de sang innocent ; elles montent en vapeur vers les cieux pour s'y transformer en tonnerres, qui foudroient les peuples prévaricateurs.

BELOUINO.

## ECHOS DES SECTIONS

Le 12 avril, à la demande de M. l'abbé J. A. R. Plamondon percepteur et curé de East Angus, M. A. Bellemarre a donné une conférence après la grande messe sur les avantages de la Caisse Nationale. Grand nombre de paroissiens assistaient ; le résultat a été très satisfaisant dans l'organisation et nous en remercions M. Plamondon.

Le 24 avril, notre représentant et conférencier est passé à Charrette Mills, où il a tenu une assemblée après annonce faite par M. l'abbé Duguay, curé. M. Ricard, marchand, a invité M. Bellemarre à passer chez lui pour prendre l'application de son fils. Les sociétaires de cet endroit feront leur paiement au percepteur, M. A. Gélinas, notaire, de Saint-Barnabé.

Dans la première semaine de mai, M. Bellemarre s'est rendu au Nominique. Plusieurs personnes importantes se sont enrôlées dans notre Caisse, entr'autres MM. Leblanc, notaire, Doray, médecin. M. Berthiaume, hôtelier, a payé les 20 ans d'avance pour ses deux fils ; c'est un bel exemple de dévouement et de confiance dans notre œuvre, aussi nous l'en félicitons. M. H. Lefebvre, notre dévoué percepteur, continue l'organisation.

Le jour de l'Ascension, le 5 mai,

notre représentant étant allé donner une conférence à l'Annonciation, fut très bien écouté. Tous ont compris l'appel fait par M. Bellemarre en faveur de notre société qui a pour but d'aider à l'établissement des familles canadiennes dans les cantons du nord comme partout ailleurs. Plusieurs sont venus d'eux-mêmes s'abonner ; aussi l'organisation a bien réussi. M. J. Boileau est percepteur.

Le 8 mai, M. Henri Niquet, notre agent, a demandé M. Bellemarre à Louiseville pour y donner une conférence. Le peuple de Louiseville a écouté avec beaucoup d'attention le conférencier qui a porté à leur connaissance les œuvres nationales de l'Association Saint-Jean-Baptiste : " Peuple canadien, leur dit-il, unissons-nous, groupons-nous, gardons nos fils dans notre belle province de Québec, afin de conserver notre influence nationale. Où allez-vous donc placer et établir vos fils dans 10, 15 ou 20 ans, vous, habitants des vieilles paroisses de la Province ? Si vous n'y voyez pas maintenant et d'avance, vos fils traverseront la ligne 45ème et iront peut-être perdre leur langue, la foi de leurs ancêtres, en un mot leur caractère national. Non ! Non ! Secondez l'Association Saint-Jean-Baptiste qui vous donne un moyen facile d'établir vos fils ; entrez dans cette Caisse Nationale, prenez plusieurs parts et, dans 20 ans, la rente

que vous recevrez avec un peu de travail de la part de vos enfants, rendra facile leur séjour dans la province de Québec, découverte, colonisée et peuplée par nos ancêtres".

Bon nombre de personnes influentes de cette paroisse ont trouvé que c'était du patriotisme pratique que de faire du recrutement en faveur de la Caisse Nationale d'Économie, et elles ont signé leur application comme membres.

A. BELLEMARRE.

### PRESIDENTS DES ETATS-UNIS

George Washington.....	1789-1797
John Adams.....	1797-1801
Thomas Jefferson.....	1801-1809
James Madison.....	1809-1817
James Monroe.....	1817-1825
John Quincy Adams.....	1825-1829
Andrew Jackson.....	1829-1837
Martin Van Buren.....	1837-1841
William H. Harrison.....	1841-
John Tyler.....	1841-1845
James K. Polk.....	1845-1849
Zachary Taylor.....	1849-1850
Millard Filmore.....	1850-1853
Franklin Pierce.....	1853-1857
James Buchanan.....	1857-1861
Abraham Lincoln..	1862-1865
Andrew Johnson.....	1865-1869
Ulysses S. Grant.....	1869-1877
Rutherford B. Hayes .....	1877-1881

James A. Garfield.....	1881-
A. Arthur Chester .....	1881-1885
Grover Cleveland.....	1885-1889
Benjamin Harrison.....	1889-1893
Grover Cleveland.....	1893-1897
William McKinley.....	1897-1901
Theodore Roosevelt.....	1901-1909
W. H. Taft.....	1909-

### DEVOIRS ENVERS DIEU

Nous devons adorer Dieu parce qu'il est grand et qu'il est la perfection même ; nous devons l'aimer parce qu'il est bon ; nous devons lui obéir parce qu'il a droit de nous commander, étant le Maître de nos âmes comme de tout l'univers.

Nous devons chercher aussi à nous rapprocher de Dieu par la vertu. Platon a dit : " La vertu, c'est la ressemblance avec Dieu et on lui ressemble par la sagesse, la justice, la sainteté ". Nous devons aussi respecter le nom de Dieu, ne jamais prononcer ce nom à la légère.

Le culte que nous devons à Dieu est inséparable de nos obligations morales ; il s'ensuit que tous les devoirs, sans exception, sont des devoirs envers Dieu. C'est faire acte de piété que d'accomplir fidèlement nos devoirs individuels et sociaux.

C'est rendre hommage à Dieu que de rechercher pour nous la perfection morale ; c'est l'aimer que d'aimer nos semblables qui sont ses créatures ; c'est le servir que de faire autour de nous tout le bien que nous pouvons.

## CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

## RAPPORT DU MOIS D'AVRIL 1910

## RECETTES

Balance en mains au 31 mars 1910.....		\$ 13,251.52
Versements Classe A.....	\$2,018.50	
Versements Classe B.....	932.00	2,950.50
Intérêt sur contributions mensuelles.....		12.85
Ville de Victoriaville, intérêt.....	2,488.29	
“ “ amortissement.....	242.91	2,731.20
Ville de Montréal, intérêt.....		179.88
Ville de Roberval, intérêt.....	497.84	
“ “ amortissement.....	50 16	548.00
Intérêts sur dépôts en banques.....		15.05
		<u>\$19,688.50</u>

## DÉBOURSÉS

Commutations mensuelles.....	4.90	
Remboursement de décès.....	12.50	17.40
Balance en banques.....		<u>\$19,671.10</u>

## CAPITAL INALIENABLE AU 30 AVRIL 1910

Débiteures de la Ville de Montréal.....	\$10,250.00
Prêt à la Commission Scolaire, Ville Côte Saint-Louis.....	20,000 00
Prêt à la Paroisse de Labelle.....	19,222.10
Prêt à la Paroisse de Dorval.....	3 694.77
Prêt aux Frères du Sacré-Cœur, Arthabaskaville.....	37,360.82
Prêt à la Municipalité du canton de Maniwaki.....	9,351 23
Commission scolaire de Shawinigan.....	13,091.76
Ecoles séparées, Alfred, Ontario.....	1,700.00
Ecoles séparées de Nepean B. Ontario.....	3,000 00
Prêt à la Municipalité de Jonquières.....	25,608.45
Prêt à la Municipalité de Sturgeon Falls.....	32,729.30
Débiteures de Sudbury, Ont.....	16,657.71
Prêt à la Municipalité Scolaire du Village de Rigaud.....	6,436.35
Prêt à la Municipalité du Canton de Chicoutimi.....	3,943.95
Prêt à la Corporation Scolaire de la Ville de Chicoutimi..	49,378.72
Prêt à la Paroisse St-Jean-Baptiste de Montréal.....	20 000.00
Prêt à la Ville de Roberval.....	19,854.30
Prêt à la Ville de Victoriaville.....	99,288.91
Prêt à la 2ème Division du Comté du Lac Saint-Jean.....	9,976.00
Intérêts accrus au 30. avril 1910.....	6,394.99
Balance en Banques.....	19,671.10
	<u>\$427,610.46</u>

ARTHUR GAGNON,  
Secrétaire-Trésorier.

## SITUATION des PREVOYANTS de L'AVENIR

Au 30 Avril 1910

Somme payée aux Rentiers.....	13,768,461 francs
Capital.....	85 MILLIONS 659,970 francs
Sociétaires existants.....	583.9
Sections (France et Colonies).....	

## SECTIONS ET NOMS DES PERCEPTEURS

Nos des sections et bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs	Nos des sections et bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
178	Arthabaskaville.	F. X. Lemieux, N.P.	376	L'Islet.	Alph. Dion
322	Asbestos Mines.	Dr Chs. Amiot	375	L'Isle Verte.	Isaie Lapointe, N. P.
384	Ascot Corner.	Rév. J. H. Beaudry	105	Longueuil.	Victor Mainville
281	Batiscan.	F. G. L'Heureux	328	Lotbinière.	S. Bernard, N. P.
365	Beauceville.	Elizé Lemieux	69	Louiseville.	M. M. Côté
90	Beauharnois.	J. C. Trudeau, N.P.	227	Lowell, Mass.	E. U. Ach. St Pierre
402	Bedford.	Jos. Jarest	172	Magog.	A. G. H. Bélique
140	Beloell.	Antonio Vigneau	424	Malbaie.	R. P. Elie Tremblay
62	Berthierville.	Th. Gervais, M.D.	228	Manchester, N. H.	J. A. Guay
151	Bécancourt.	A. A. Ledue	220	Maniwaki.	Anastase Roy
338	Black Lake.	P. A. Painchaud	129	Marieville.	Nap. Préfontaine
176	Brompton Falls.	J. A. Allard, M.D.	210	Masson.	G. A. Dugal
106	Boucherville.	J. A. Demers, M.D.	221	Moncerf.	S. Martineau
386	Cabano.	Ed. Thériault	382	Montmagny.	Réal Lavergne
377	Cacouna.	Ulric Michaud	96	Napierville.	Alexandre Richardson
76	Cap de la Madeleine.	Sévère Rocheleau.	79	Neuveville.	Ulric Larue
82	Cap Santé.	S. Delisle	150	Nicolet.	J. O. Courchesne, N.P.
432	Cap St Ignace.	Thos. Guilmont	214	Nominuingue.	Hormisdas Lefebvre
102	Chambly Bassin.	Charles Roy, N.P.	362	Normandin.	Mlle Angéla Hébert
264	ChAMPLAIN.	Henri Marchand, M. D.	276	Notre-Dame-de-la-Paix.	Norbert Whissell.
318	Chapeau.	Odilon Beaudry, M. D.	6	Notre-Dame-de-Grâce.	Alf. Décarie
285	Charlemagne.	Ernest Labelle	274	Notre-Dame-des-Anges.	A. E. Filion, M.D.
378	Charlesbourg.	J. P. Lefebvre	409	Notre-Dame du Portage.	W. Léveillé
154	Chaudière Mill.	Eusèbe Bégin	302	Notre-Dame du Sacré-Coeur.	J. D. Desrochers.
399	Chicoutimi.	A. Béchard	381	N.-D. du Lac.	C. F. Beaulieu, N. P.
419	Chicoutimi Ouest.	Rév. Père J. Laizé.	326	Ormstown.	L. A. Rousseau, N. P.
142	Contrecoeur.	J. B. Dupuy, N.P.	350	Parisville.	Em. Paris
251	Cookshire.	Arthur Laprise	181	Plessisville.	L. H. Grenier
18	Côteau du Lac.	A. Dumesnil	426	Pointe-au-Pic.	Johnny Gagnon
18	Côteau Landing.	S. Brunet	260	Pointe aux Trembles.	G. Reeves
3	Côte des Neiges.	Alphonse Bolleau	66	Pont Maskinongé.	Norb. Paquin
299	Danville.	J. A. Boivin	398	Pont Rouge.	Thos. Savary, M. D.
284	Deschambault.	J. A. P. Lord, M.D.	84	Portneuf.	Salomon Germain
333	D'Israël.	E. Chicoline, M. D.	87	Québec.	P. Lamontagne
245	Dorval.	Benj. St Aubin	177	Richmond.	J. E. Janelle
154	Drummondville.	Chs. Manseau	25	Rigaud.	John McMillan
321	Duck Lake.	Léon Robert	392	Rimouski.	Turibe Belzil, N.P.
189	Dunham.	Nap. Ménard	206	Ripon.	A. A. Aubry, M.D.
173	East Angus.	Rév. J. A. R. Plamondon	336	Rivière-à-Pierre.	Mme Hon. Dubois
319	Fort Coulonge.	W. H. Gauthier, M.D.	223	Rivière Joseph.	Les Lévesque
351	Fortville.	Alp. Laquerre	397	Rivière Ouelle.	Jos. Laboissonnière
311	Fraserville.	L. E. A. Parrot, M.D.	304	Roberval.	Georges Audet
152	Gracilly.	J. Ls. Baril	128	Rougemont.	Jethro Bacheider
218	Gracefield.	P. St Jacques	168	Roxton Falls.	F. Beauchemia
166	Granby.	H. Paré	187	Roxton Pond.	I. Monty
345	Grand'Mère.	J. C. C. Ricard	95	Sherrington.	Césaire Gagné
80	Grondines.	G. T. Hamelin	174	Sherbrooke.	J. N. Matte
215	Guigues.	N. Guidice	145	Sorel.	J. E. Baubien
209	Hartwell.	H. Lucas	157	South-Durham.	E. H. Préfontaine, M.D.
118	Henryville.	J. A. Lussier, N.P.	179	Stanford.	J. E. Lachance
7	Hochelega.	Wilfrid Desjardins	171	Sutton.	C. A. R. Tartre, N.P.
210	Hull.	A. I. Tellemosse, M.V.	361	St Adelphe.	L. Duchesneau
113	Ile-aux-Noix.	N. A. Hébert, M.D.	275	St Adrien de Ham.	Rév. C. A. Gariépy.
55	Joilette.	J. D. Gaudet	340	St Agapit.	Gaudiose Demers
391	Jonquières.	Rév. J. S. Pelletier	429	Ste Agathe.	L. A. Dumont
317	Kingsley French Village.	F. Lebel	202	Ste Agathe des Monts.	C. D. Godon
243	Labelle, Qué.	Dr J. A. Bigonnesse	81	St Alban.	C. I. Douville
110	L'Acadie.	J. Bte Brault	121	St Alexandre.	J. E. Boivin, N.P.
13	Lachine.	T. N. Descarries	49	St Alexis de Montcalm.	Alb. Magnan
114	Lacolle.	H. Gaudreau	40	St Alexis des Monts.	Alf. Picard
213	L'Annonciation.	Jos. Bolleau	240	St Alphonse de Joilette.	J. P. Thériault
64	Lanoraie.	J. S. Ferland, M.D.	373	St Anaclet.	Zabulon Côté
127	L'Ange Gardien.	L. R. Lefebvre.	205	St André Avellan.	J. M. Robert
418	La Baie du F. vvre.	L. R. Lefebvre.	36	St André d'Argenteuil.	T. Raymond
181	La Présentation.	Jos. Meunier	383	St André, Co. Kam.Lé.	Vaillancourt
100	Laprairie.	J. Bte Hébert	126	Ste Angèle de Monroir.	A. Ménard
46	L'Assomption.	H. Prud'homme	388	St Alexan. de K.	Mlle Lydia Fortin
59	LaValrie.	Téléphore Picard	280	Ste Anne la Pérade.	Alp. Gauthier
327	Leclercville.	Eug. Parrot	393	Ste Anne de la Pocatière.	Les Auguste Dupuis, N.P.
52	L'Epiphanie.	Ludger Monneau	196	Ste Anne des Plaines.	Cam. Therrien
385	Le Précieux Sang.	J. O. Prince	143	St Antoine.	Alphonse Glard
19	Les Cèdres.	J. Thauvette, M. D.	287	St Antoine Abbé.	J. A. Hébert, M.D.
78	Les Ecoreuils.	Georges Matte			
89	Les Saules, Qué.	H. O. Roy, N.P.			

Nos des sections et bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
339	St Antoine de Tilly.	Phil. Normand
342	St Appollinaire.	A. E. Gingsras
399	St Aubert.	C. T. Bélanger
410	St Arsène.	Naz. Lebel
28	St Augustin.	J. E. Rochon
370	St Augustin.	E. D. Descarreaux, M.D.
182	St Barnabé.	Jaddus Ethier
423	St Barnabé.	A. A. Gélinas, N. P.
239	Saint-Barthélemi	Avila Rouleau
107	Saint-Basile-le-Grand.	
286	St Basile Portneuf.	Eug. Béllis
256	St Béatrice.	Henri Hétu
367	St Benoit, Beauce.	P. Z. Cloutier
108	St Blaise.	Tancrède Morin
156	St Bonaventure.	Ernest Lemaire
74	St Boniface.	J. G. Gélinas, M.D.
119	Ste Brigitte.	J. R. B. Langevin, N.P.
258	St Bruno de Chambly.	Léop. Robert
39	St Calixte de Kil.	Méd. Duval
283	St Casimir de Portneuf.	J. Azarias Tessier.
217	Ste Cécile de M.	Jér. Brazeau, fils
428	Ste Cécile du Bic.	Ind. Michaud
123	St Césaire.	Henri Grisé
135	St Charles.	H. A. Gervais
250	Ste Christine d'Acton.	Jos. Bonneau
254	St Christostôme.	J. E. Derome, N.P.
21	St Clet.	Victor Laframboise
368	St Clément.	Marcellin April
58	St Cléophas.	J. A. Martineau
93	Ste Clotilde.	Pierre Primeau
247	St Côme.	Louis Gauthier
99	St Constant.	Narcisse Longtin
329	Ste Croix.	Gilbert Gilbert
2	Ste Cunégonde.	Joseph Labelle
63	St Cuthbert.	L. P. H. Roberge, N.P.
372	St Cyprien.	Léonce Dumond
406	St David.	J. W. Paquin, M. D.
187	St Denis.	L. O. Dauray, N.P.
341	St Edouard de Lotbinière.	Xavier Lemay.
54	St Edouard de Nap.	Hyac. Lussier
58	Ste Elisabeth.	Jos. Gadoury, M.D.
401	Ste Elisabeth de Warwick.	Rév. J. E. Lemire.
374	St Elol.	Eugène Godbout
207	St Emile de Suffolk.	Rév. J. A. Millard
248	Ste Emélie de l'Énergie.	J. Bte Desrosiers.
403	St Ephrem.	Dr R. Beauchesne
407	St Epiphane.	Aug. Breton
42	St Esprit.	J. F. Daniel, N. P.
416	St Etienne de Lauzon.	Cal. Bolduc
29	St Eustache.	J. A. Béllis
425	St Fabien.	Alp. Bellavance
203	St Faustin.	Dr J. Pelletier
149	St François du Lac.	A. Desmarais
335	St François de M.	C. Martineau
316	St Félicien.	Nérée Perron
57	St Félix de Valois.	Th. Hénault
182	St Ferdinand Hal.	L.A. Paradis, N.P.
331	St Flavien.	Dr E. Larue
355	Ste Flore.	J. W. L. Ricard, M. D.
427	St Fulgence.	Rév. G. H. Gagnon
219	St Gabriel de Bouchette.	Frs. Nadon
65	St Gabriel de Brandon.	Ls. Jacques
12	Ste Geneviève.	D. Ladouceur, M.D.
265	Ste Geneviève de Batiscan.	L. M. J. Thibault
366	St Georges, Beauce.	J.O. Drouin, M.D.
405	St Gerard.	Rév. E. J. B. Janelle
282	St Germain de Grantham.	L. N. Cotnoir.
395	St Gervais.	J. O. Goulet
346	St Gilles.	
153	St Grégoire de Nicolet.	M. Martin
155	St Guillaume.	L. T. D. Vanasse, N.P.
390	Ste Hélène de Kam.	M. Chénard
124	St Hilaire.	J. E. M. Desrochers, N.P.
104	St Hubert.	Hubert Robert
377	St Hubert, Co. Tém.	Hon. Desbrien

Nos des sections et bureaux.	Sectins et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
430	St Hugues.	Amédée Lalapelle
130	St Hyacinthe.	Alb. Jodoin
44	St Hypolite de K.	B. Gohier
323	St Ignace du Lac.	Rév. A. G. Racette.
98	St Isidore.	Aimé Lanctôt
291	St Jacques de l'Achigan.	Magloire Granger, N. P.
97	St Jacques le Mineur.	B. Guérin Lafontaine, M. D.
198	St Janvier.	H. A. Valliquette
9	St Jean-Baptiste de Montréal.	J. A. Boucher.
125	St Jean-Bte de Rouville.	E. Désautels
408	St Jean Port Joli.	F. X. Denis, N.P.
109	St Jean, Qué.	Louis Maynard
325	St Jean des Chailions.	Aug. Leboeuf
369	St Jean de Dieu.	C. L. Lauzé, M. D.
242	St Jean de Matha.	Jos. Robillard
77	St Jean des Piles.	Rév. E. H. Poisson
305	St Jean d'Orléans.	Emile Chabot
193	St Jérôme.	F. X. St Michel, fils
30	St Joseph du Lac.	J. M. Pomainville, M. D.
204	St Jovite.	Jos. Charbonneau
133	St Jude.	Jos. Lamoureux
139	Ste Julie.	Alexis Chicoine
41	Ste Julienne.	Jos. Sylvestre
360	St Justin.	Théo. Marchand
24	Ste Justine de Newton.	S. Nat. Bédard
11	St Laurent.	C. S. Tassé, N. P.
273	St Laurent, Ile d'Orléans.	J. Alfred Turgeon.
288	St Lazare.	V. Laframboise
394	St Lazare.	Ephrem Audet
67	St Léon.	Henri Martin
296	St Léonard d'Acton.	F. E. N. Boucher
10	St Léonard Port Maurice et Côte St Michel.	Gustave Pepin
158	St Liboire.	H. Millet, M.D.
290	St Liguori.	J. A. Melançon, M.D.
48	St Lia des Laurentides.	Sam. Goulet
241	St Louis de G.	P. Dansereau, M.D.
111	St Luc.	Nap. Courville
130	St Madeleine.	Jos. Jodoin
420	St Malo d'Auckland.	Rév. J. M. V. Dodier
83	St Marc.	S. Paquin
141	St Marc.	J. H. Gervais
412	Ste Marg. Lac Masson.	Dr W. Grignon
225	Ste Marie Salomée.	Jos. Bourgeois
421	Ste Marie de Beauce.	Fred. Pepin
17	St Martin.	J. W. Lavole, N. P.
255	St Mathias.	Alfred Morier
353	Ste Mélanie.	Arcade Brauit
88	St Michel Archange.	M. Coupal, N.P.
253	St Michel des Saints.	Léandre Ménard.
1	Section St Michel d'Yamaska	MM. E. Parenteau, président; S. Lauzière, 1er vice-président; P. Pelletier, 2e vice-président; J. St Germain, commandant; Alp. Béland, sec.-trésorier et percepteur; Chapelain, Rév. J.-F.-X. Letendre.
32	St Monique.	Dam. Léonard
417	St Monique.	Chs. Milot
364	St Narcisse.	Dr Alb. Colin
431	St Nazaire.	Rév. Jos. Rochette
415	St Nicolas.	Ls. Martineau
293	St Norbert de Berthier.	Arthur Roch
380	St Onésime.	Adél. Pelletier
396	St Pacôme.	Th. W. Michaud, M.D.
186	St Pascal.	B. M. Deschênes, M.D.
68	St Paulin.	Sim. Guimond
61	St Paul de Joliette.	J. V. Venne
47	St Paul l'Ermite.	Omer Séguin
35	St Philippe.	Tél. Laframboise
354	St Philippe de Néri.	Rév. P. Lemay
92	St Philomène.	J.-Bte D'Amour
411	St Pie de Guire.	R. Généreux



# Pagination incorrecte

Nos des sections et bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Nos des sections et bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
315	St Prime, Lac St Jean.	Ev. Lamy.	60	St Thomas de Joliette.	J. L. A. Masse, M.D.
324	St Pierre les Becquets.	L. Carignan	184	St Thomas d'Aquin.	Nap. Daignault
185	St Pierre, Montmagny.	Mme C. Bè-	148	Sts Ths. de Pierreville	Henri Niquet
356	St Pierre.	P. S. Chaput langer.	414	St Thuribe	J. P. Guertin
269	St Placide.	Z. N. Raymond, N.P.	357	St Tite.	N. L. Auger, M.D.
20	St Polycarpe.	W. Joly M. D.	359	St Ubald.	H. E. Soulard, N.P.
300	St Prosper.	F. X. Massicotte, M. D.	294	St Ursule	Jos. Chrétien
371	St Raymond.	P. Bergeron, N. P.	112	St Valentin. (Stottsville).	S. Bouchard
94	St Rémi.	Jos. Allard	268	St Valérien.	Eug. Labrèche, N.P.
212	St Rémi d'Amherst.	D. Thomas	144	St Victoire.	A. Paulhus
337	St Rémi, Lac au Sable.	Onés. Nault	14	St Vincent de Paul.	T. Beaudoin
146	St Roch.	Ev. Marcotte	379	St Zéphirin.	Emile Caya
183	St Romuald.	P. E. Lemieux, M.D.	278	St Zotique.	E. N. Pilon
413	St Roch des Aulnais.	Jos. A. Morin	195	Terrebonne et Saint-François de Sa-	Urgel Poitras
49	Saint-Roch de l'Achigan.	Ls. Poitras	348	Thetford Mines.	J. A. Campeau
86	St Roch de Québec.	J. E. Plamondon	343	Trois-Pistoles.	Hervé Rousseau, N. P.
159	Ste Rosalie.	Isaïe Desmarais	71	Trois-Rivières.	L. P. Guillet, avocat
15	Ste Rose.	A. A. Legault, N. P.	302	Valcourt.	Oct. Bissonnette
249	St Stanislas de Kotska.		91	Valleyfield.	L. J. Boyer, N.P.
197	St Sauveur.	Jos. Chevalier	28	Vaudreuil.	A. C. Denis, M. D.
27	Ste Scholastique.	P. É. Rochon, M. D.	138	Verchères.	Félix Larose
73	St Sébastien.	P. Lecompte	116	Versailles.	C. E. Codère
70	St Sévère.	J. Ovide Héroux	180	Victoriaville.	Aug. Bourbeau
163	St Simon.	J. A. Beauchamp	161	Village d'Upton et St Ephrem d'Up-	ton, P. Fafard, N. P.
208	St Sixte.	Narc. Boivin	192	Ville-Marie.	Aug. J. Aubin, M. D.
285	St Stanislas.	L. E. Germain, N. P.	332	Warwick.	Ad. Baril
252	St Sulpice.	Wilf. Robitaille	404	Weedon.	J. P. C. Lemieux, M.D.
400	Ste Sophie de Lévrard.	Thos. Barabé	175	Windsor Mills.	Od. Bégin
353	Ste Thècle.	Jules Dandurand, M.D.	389	Wotton.	Alph. Thibault
43	St Théodore.		72	Yamachiche.	Gust. Bellemare
194	Ste Thérèse.	J. E. Desjardins			

## ANNÉE 1909-1910

### COURS PUBLICS GRATUITS

— DE —

## L'Association Saint-Jean-Baptiste de Montreal

**AU MONUMENT NATIONAL (296, Boulevard St-Laurent)**

- LUNDI — Mines et Métallurgie, professeur L. SOHIER.  
 LUNDI — Sténographie, professeur DENIS R. PERRAULT.  
 MARDI — Dactylographie, correspondance et tenue de bureau, prof. Delle I. [JULY.  
 MARDI — Electricité, professeur DE GASPÉ BEAUBIEN.  
 MERCREDI — Langue anglaise, 1er Cours, professeur THOS. BANKS.  
 JEUDI — Langue anglaise, 2ème Cours, professeur THOS. BANKS.  
 VENDREDI — Sténographie, professeur DENIS R. PERRAULT.  
 VENDREDI — Diction française, professeur, Delle I. Saint-Jean.  
 SAMEDI — Dactylographie, correspondance et tenue de bureau, prof. Delle I.  
 SAMEDI — Langue anglaise (conversation) professeur THOS. BANKS. [JULY.  
 DIMANCHE — (à 2½ heures) Hygiène, professeur C.-N. VALIN, M. D.  
 DIMANCHE — (à 4 heures) Agriculture et Industrie Forestière, professeur L.-E. CARUFEL.

Des conférences sur l'Histoire du Canada seront données par nos hommes de lettres les plus distingués.

**A L'ANCIEN HOTEL DE VILLE DE ST-HENRI (Division Ouest)**

- LUNDI — Mécanique appliquée, professeur CHS. LELUAU.  
 MERCREDI — Mécanique industrielle, professeur CHS. LELUAU.  
 VENDREDI — Electricité, professeur DE GASPÉ BEAUBIEN.

Les cours ont lieu de 8 heures à 9.30 heures du soir tous les jours. Des mentions honorables seront données aux personnes inscrites qui suivront les cours avec assiduité et subiront les épreuves prescrites.

Comité des cours publics : L.-G.-A. Cressé, C. R., président ; J.-E. Dubé, M. D., J.-G.-A. Gendreau, L. C. D., J.-C. Lamothe, H. Godin ; L.-R. deLorimier, secrétaire.